

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept janvier à dix sept heures trente, le Conseil Municipal Dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à la salle multifonction Bernard Dupuis, sous la présidence de Madame VANPEVENAGE Valérie, Maire.

MEMBRES PRESENTS :

MM. BERNARD T. – BOURDON J. - COLLE G. – DEFRESNE X. - JOLIVET B. – LANDUYT N. – ZANCZAK P.

MMES COLLE C. – DECLEIN C. - DELABIE ML. – DEVANNEAUX H. – FLORENCHIE MC – LAMBERT F. – VANPEVENAGE V.

Absente excusée :

Mme BARBOSA I.

Madame Chantal COLLE a été élue secrétaire de séance.

Début de séance : 17 H 30 – fin de séance : 21 H 30

Convocation papier le **12 janvier 2021**.

Madame le Maire ajoute un point à l'ordre du jour :

Demande d'autorisation du Conseil pour la fermeture et la recreation du poste d'un agent administratif

Ordre du jour

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation du Conseil Municipal du 04 novembre 2020
- Délibération de renouvellement du contrat S.P.A.
- Subvention des associations 2020
- Délibérations régies
- Tarifs salle multifonction 2022
- Mutuelle pour deux agents
- RIFSEEP
- Relance des subventions
- Coupe des peupliers
- ONF
- Contrat jeunesse
- Changement de l'âge pour le repas des aînés
- Chauffage et électricité de l'église
- Curage des fossés
- Eclairage public
- Elagage rue André Leboeuf
- Portillon

DIVERS :

- Questions diverses

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2020

Après lecture faite, celui-ci a été voté à l'unanimité.

DELIBERATION DE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT S.P.A.

Ce contrat conclu pour un an, est obligatoire et représente un coût de 990.36 € à budgéter sur 2021 (soit 1.31 € par habitant sur la base 756 habitants).

SUBVENTION DES ASSOCIATIONS 2020

Après délibération du Conseil Municipal, la subvention de 160.00 € par association, a été approuvée à l'unanimité et votée à l'unanimité. Ci-dessous tableau des bénéficiaires.

2020	
AC2S	160,00
APE	160,00
Mélicocq gym	160,00
Poney club	160,00
COS	335.43
Association sauvegarde du Patrimoine de Mélicocq	160,00
Restaurants du cœur	160,00

DELIBERATIONS REGIES

Madame Antonia GRAIN a été nommée Régisseuse principale pour l'administration générale, le comité des fêtes et cérémonies ainsi que le cimetière. Madame Laura KIELOCK a été nommée suppléante.

TARIFS 2022 POUR LA SALLE MULTIFONCTIONS

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour 2022. Les tarifs établis le 01^{er} novembre 2020 restent donc inchangés.

Pour rappel :

Pour les Mélicocquois : 1 journée : 180 € - 2 jours : 280 €

Pour les extérieurs : 1 journée : 270 € - 2 jours : 420 €

MUTUELLE POUR DEUX AGENTS :

Deux de nos agents souhaitent souscrire une mutuelle. Une étude est en cours (dont la SMH), avec l'obligation d'une mutuelle labellisée pour qu'ils puissent en bénéficier.

RIFSEEP

Le RIFSEEP, nous vous le rappelons, est un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique. Il s'agit d'une prime, divisée en deux parties : l'IFSE et le CIA. Les plafonds sont ceux dont vous avez eu connaissance dans notre compte-rendu du 04 novembre 2020, et que le Conseil municipal avait accepté à l'unanimité. Le RIFSEEP sera donc versé mensuellement pour la partie fixe, et le reste en novembre : le montant sera déterminé à l'issue d'un entretien individuel et sera effectif à partir du 1^{er} février 2021 sans effet rétroactif.

FERMETURE ET RECREATION D'UN POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF

Le contrat de travail d'un agent administratif s'est terminé le 31 décembre 2020.

Madame le Maire demande l'autorisation du Conseil municipal pour fermer et recréer ce poste.

1^{ère} délibération : fermeture du poste – approbation du Conseil municipal à l'unanimité

2^{ème} délibération : recréation du poste – approbation du Conseil municipal à l'unanimité

La candidature de Madame Laura KIELOCK a été retenue pour le poste d'agent administratif.

RELANCE DES SUBVENTIONS

Afin de ne pas la perdre, nous relançons notre demande de subvention pour l'installation d'un columbarium.

COUPE DES PEUPLIERS

La coupe des peupliers situés rue des Osiers, est envisagée ainsi que la coupe des pins et chênes « Aux usages ». Cette action permettra de percevoir des recettes sur 2021-2022.

CONTRAT JEUNESSE

Le contrat « Enfance et Jeunesse » est arrivé à terme le 31 décembre 2019 pour le remplacer par une C.T.G. (Convention Territoriale Globale).

La C.T.G. est en cours d'instruction. Nous avons signé un avenant du contrat « Enfance et Jeunesse » jusqu'au 31 décembre 2020 pour pouvoir bénéficier des subventions de la CAF. La C.T.G. est reportée en 2021.

CHANGEMENT DE L'AGE POUR LE REPAS DES AINES

Pour bénéficier du repas ou colis des aînés, l'âge requis était de 62 ans. Désormais, l'âge est fixé à 65 ans lissé sur 3 ans.

CHAUFFAGE ET ELECTRICITE DE L'EGLISE

Les appels d'offres seront lancés courant deuxième semestre 2021 et validés par la commission des travaux. Les travaux devraient commencer fin 2021 avec facturation obligatoire début 2022.

CURAGE DES FOSSES

Concernant le fossé situé en haut de la rue de l'Eglise et qui déborde lors de fortes pluies, il est impératif de refaire le gravitaire : moitié Rue de l'Eglise jusqu'à Montepot afin d'éviter l'accumulation d'eau et provoquer l'inondation de la route ainsi que des habitations proches. Coût de l'opération : 2 500 €.

ECLAIRAGE PUBLIC

Nous étudions la possibilité de rénover le parc d'éclairage public qui comporte 143 luminaires, parc datant de plus de 25 ans et fonctionnant actuellement au sodium. Cette rénovation nous permettrait d'équiper en LED tous nos éclairages, incluant les locaux communaux. Cette dépense lissée sur trois ans, nous permettrait de réaliser une économie de 83% sur la consommation. Nous lançons une étude pour l'obtention possible de subventions éventuelles pour réaliser ce projet.

ELAGAGE RUE ANDRE LEBOEUF

Nous prévoyons l'élagage des 3 tilleuls pour sécuriser les passants ainsi que les véhicules. Cette opération représente un coût de 1800 €.

PORTILLON

L'installation d'un portillon sur la clôture du nouveau périscolaire (SMF) va être réalisée afin que le personnel chargé de l'entretien puisse accéder à celui-ci sans avoir à traverser la salle multifonctions lorsque celle-ci est occupée.

QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire nous informe :

- A l'initiative de la C.C.2.V. une campagne de dératization gratuite sera menée sur la commune
- Comptage de véhicules du 15 au 19 mars prochain sur la route entre Villers-sur-Coudun et Mélicocq
- Tarif insertion encart publicitaire dans le bulletin municipal : inchangé pour 2021.
- Un audit de notre parc informatique et téléphonie a été réalisé le 04 janvier 2021 par la Société GCINET. Cet audit a révélé plusieurs problématiques et nous oblige à engager les travaux nécessaires sur 2021. Coût 16000 € T.T.C. qui devrait être allégé par le versement de subventions.

TOUR DE TABLE

N. LANDUYT nous informe que Monsieur TARTARIN lui a signalé qu'un fil électrique s'est décroché du poteau (en face chez Monsieur DUMEZ). Monsieur Gérard COLLE prend l'action.

F. LAMBERT remercie les élues qui ont apporté leur aide à la cantine et au périscolaire en l'absence de deux agents. Elle remercie également les élues qui l'ont assisté pour obtenir de meilleures conditions de prix pour les achats de fournitures, notamment pour les produits d'entretien.

C. DECLEIN nous signale qu'une Mélicocquoise a rencontré des difficultés pour contacter et obtenir les services d'aide à domicile sur la commune de Mélicocq. La mairie va se renseigner à ce sujet et tiendra à disposition en mairie les informations recueillies le plus tôt possible.

C.COLLE demande la mise à disposition d'un local pour l'implantation de la nouvelle bibliothèque. La bibliothèque sera établie dans une salle située au premier étage de la mairie. Réouverture prévue dans quelques semaines.

P.ZANCZAK nous signale que le CD 15 est fortement détérioré. Il déplore la vitesse excessive des poids lourds. Et informe qu'une bande de gazon devant chez Mr Angelotti est complètement détériorée suite aux passages de camions et véhicules.

ML. DELABIE remercie l'ensemble du conseil pour leur motivation et leur investissement pour la commission des fêtes.

G. COLLE informe qu'un courrier a été fait par un administré du lotissement de la Croix Ricart sur des vitesses excessives et sur la signalisation qu'il faudrait revoir, ainsi qu'un problème sur les écoulements suite aux fortes pluies. Un courrier de réponse lui a été fait. Il informe également d'un conflit entre deux personnes du village, une action est menée par la mairie et la gendarmerie.

X.DEFRESNE signale que le chemin de Devincourt est fort abîmé et encore plus depuis les fortes pluies. Un plan d'action est en cours sur le chemin de Devincourt et d'autres rues du village.